



## ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2024-2025

### PROCES-VERBAL N°2

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**Samedi 18 janvier 2025**  
**Hôtel Le Méridien Etoile**  
**81 Boulevard Gouvion Saint-Cyr – 75017 PARIS**

---

**Sous la présidence de Monsieur Jamel SANDJAK**

---

#### I. APPEL DES DELEGUES ET QUORUM

**Nombre de clubs composant l'Assemblée : 973**

**Nombre de voix composant l'Assemblée : 16 274**

**Quorum Assemblée Ordinaire :**

\* 325 clubs

\* 5 425 voix

A l'ouverture de l'Assemblée, 330 clubs (soit 33,92% des clubs composant l'Assemblée) représentant 8 741 voix (soit 53,71% des voix composant l'Assemblée) sont présents ou représentés ; il est ainsi constaté que le quorum étant atteint, l'Assemblée Ordinaire peut valablement délibérer.

Après l'ouverture de l'Assemblée, le nombre de clubs présents ou représentés a évolué au gré de l'arrivée de Délégués de Clubs ; il est ainsi relevé que 422 clubs (soit 43,37% des clubs composant l'Assemblée) représentant 10 794 voix (soit 66,33% des voix composant l'Assemblée), étaient finalement présents ou représentés.

## II. MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT DE LA LIGUE

Chers amis,

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année, surtout une bonne santé pour vous et les vôtres.

Je voudrais aussi vous adresser mes remerciements. Mes remerciements pour votre confiance, pour votre engagement, et pour l'opportunité que vous m'avez offerte de continuer à servir le football francilien.

C'est pour moi une immense fierté, mais avant tout, c'est une nouvelle responsabilité. Une responsabilité que je souhaite partager avec vous, car c'est ensemble que nous allons poursuivre l'avenir de notre Ligue.

Aujourd'hui, je me tiens devant vous, toujours animé par une profonde passion pour notre sport, mais aussi par une conviction indéfectible, c'est que le football est bien plus qu'un jeu. Il est un formidable levier d'émancipation, un lien puissant qui unit les générations, les quartiers, les cultures. Ici, en Île-de-France, ce n'est pas simplement un sport que nous pratiquons, c'est une école de vie, un espace d'inclusion et un outil de transformation sociale.

Au cœur de notre projet, il y a des valeurs essentielles qui nous rassemblent et nous guident : la solidarité, la bienveillance et la fraternité. Ces mots ne sont pas de simples slogans, et ceux qui sont avec moi depuis des années le savent. Aujourd'hui, ils sont notre boussole.

La solidarité, c'est le socle sur lequel repose notre action.

Aucune équipe, aucun club, aucune ville ne doit être laissé pour compte. Nos différences, qu'elles soient géographiques, économiques ou sociales, ne doivent jamais devenir des barrières, mais au contraire, des forces.

C'est dans l'entraide, dans le soutien mutuel, que nous trouverons les moyens de grandir ensemble. Nous devons veiller à ce que chaque enfant, fille et garçon, quelle que soit son origine, quelle que soit sa condition, puisse foulé nos terrains avec des rêves pleins les yeux.

La bienveillance, quant à elle, est le ciment de notre relation.

En ces temps où les tensions peuvent parfois prendre le dessus, notre Ligue doit être un modèle de respect, d'écoute et d'ouverture.

Les clubs, les éducateurs, les bénévoles, les dirigeants et dirigeantes, les arbitres, les délégués, les commissaires, chacun a un rôle essentiel à jouer. Notre mission à nous est de leur offrir des conditions d'épanouissement optimales, dans un climat de confiance et de considération.

Enfin, la fraternité.

Ce mot chargé de sens incarne l'esprit du football, ce football que nous voulons promouvoir. Nous sommes une grande famille, et cette fraternité doit être tangible dans chacun de nos gestes et dans chacune de nos décisions.

Peu importe que vous soyez dans une petite association de quartier, ou un club évoluant à un haut niveau compétitif, vous êtes tous indispensables à notre réussite collective. Ces valeurs sont les fondations sur lesquelles nous allons continuer à bâtir un futur à la hauteur de nos ambitions toujours collectives.

Mais pour cela, il nous faut avoir le courage de rêver grand. Rêver grand tout en restant profondément enracinés dans la réalité de nos clubs et de nos territoires.

Notre première priorité sera de renforcer le lien avec tous les acteurs et actrices de notre Ligue. Chaque club, chaque dirigeant, dirigeante, chaque bénévole, joueur, joueuse, doit sentir qu'il est écouté, compris et soutenu.

Ce mandat est celui du dialogue.

Nous allons multiplier les rencontres, les échanges, et les consultations car c'est dans la richesse de vos idées et de vos expériences que nous puiserons notre force.

J'ai souvent dit qu'une une bonne idée qui n'est pas reprise est une idée perdue. Vous avez les uns les autres une vraie expérience sur le terrain, les élus du Comité Directeur aussi, et quand on n'écoute pas les gens, on perd cette expérience qui est forcément une réussite. Et elle est perdue à jamais.

C'est pour cela que j'ai décidé de mettre en place plusieurs groupes de travail. Certains se sont déjà réunis, d'autres sont en cours de finalisation.

Ces groupes de travail concernent le domaine de la citoyenneté - *les enjeux citoyens dans le football* -, le développement des pratiques - *ce développement des pratiques, vous l'avez constaté avec la multiplication des compétitions créées depuis 12 ans, mais il y a aussi maintenant le Futnet, le foot en marchant, etc.* -, et tout ce que vous connaissez maintenant par cœur, le football féminin, l'arbitrage, la lutte contre le racisme, la lutte contre les violences sur et hors du terrain, et bien d'autres.

Ensuite, nous devons faire face aux défis de demain, et ces défis sont nombreux : améliorer nos infrastructures, développer la formation – *la formation des éducateurs et des éducatrices* -, accompagner les arbitres, les délégués, protéger nos bénévoles, promouvoir encore davantage le foot féminin, et aussi poursuivre cette formidable aventure qu'est le Futsal aujourd'hui.

Nous avons également la responsabilité de faire face aux problématiques sociétales telles que le racisme et les discriminations de toutes sortes. Ces combats ne sont pas optionnels, ce ne sont pas les vitres électriques qu'on mettait en option dans les voitures.

Ces engagements sont le cœur de notre projet, ce ne sont pas des choses qu'on va faire en plus. Il y a nos missions fédérales que vous connaissez : l'organisation et le suivi des compétitions, la formation des arbitres, etc. Mais aujourd'hui, comme nous l'avons démontré sur le dossier de la lutte contre les VSS, il y a des engagements qui doivent être forts.

Ces engagements, je ne pourrai pas les faire tout seul, le Comité ne peut pas les faire tout seul, les Présidents de Districts ne peuvent pas les faire tout seul. Il faut qu'on soit tous main dans la main dans ce domaine-là.

A l'instar de ce que nous avons réalisé sur la lutte contre les VSS, nous allons continuer avec la lutte contre les violences en dehors du terrain et sur le terrain. On a des problèmes, vous le savez puisque vous êtes en première ligne, avec certains parents qui ont des réactions particulières au bord du terrain.

Et pour se faire, ma méthode va rester la même. Je m'appuierai sur les réunions avec les Présidents de Districts, les groupes de travail, le Collège des Président(e)s de Club, et le nouveau Collège des Actrices du Football, sur lequel je compte beaucoup.

Mais bâtir le futur, c'est aussi investir dans l'innovation.

Comme nous l'avons déjà fait, nous allons continuer dans cette voie, notamment avec le numérique, les nouvelles technologies, la transition écologique. Ce sont autant de leviers que nous devons exploiter pour moderniser notre pratique et la rendre encore plus accessible, inclusive et durable.

Notre ambition collective doit aller au-delà du terrain car nous avons une responsabilité sociale. Le football, mais ce n'est pas à vous que je vais l'apprendre, est un incroyable vecteur d'éducation, de citoyenneté et de vivre ensemble.

À travers les clubs que vous êtes, nous formons des citoyens et des citoyennes, aujourd'hui et pour demain. Nous transmettons des valeurs, mais aussi nous inspirons des parcours. Nous devons continuer à cultiver cette dimension éducative, car elle est indissociable de notre mission. Ces travaux ont débuté et bientôt nous vous proposerons de nouvelles actions.

Mes amis, la poursuite de notre succès ne dépend pas seulement des projets que nous porterons, mais de la manière dont nous travaillerons ensemble. C'est bien d'avoir des projets mais c'est surtout la qualité de ce qu'on va faire ensemble qui va être importante.

Dans cette Assemblée, dans nos clubs, sur nos terrains, il y a une diversité incroyable de parcours, d'histoires et de talents. J'ai pu remarquer, au travers de mes déplacements à votre rencontre, que cette diversité est une richesse pour la Ligue et je compte bien continuer à m'en servir.

Mais, elle nécessite aussi un effort constant, celui de l'unité. Nous devons aussi faire preuve d'encore plus de transparence et de responsabilité dans nos actes et nos décisions.

Vous, les acteurs du football, méritez des leaders à la hauteur de vos attentes, capables de mettre de côté leurs différends personnels pour travailler ensemble. Nous devons rester rassemblés, quelles que soient les épreuves et les divergences. Nos clubs, les éducateurs, nos enfants, nos familles comptent sur nous. Ils méritent que nous leur montrions l'exemple d'une équipe unie, déterminée et ambitieuse. Je vous invite donc à faire de ce mandat un moment historique pour vous, mais aussi pour notre Ligue, non pas en raison d'une personne ou d'un résultat électoral, mais parce que nous aurons su, ensemble, dépasser les attentes, relever les défis, et montrer que le football francilien est un modèle pour tout notre pays.

Chers amis, la route qui se poursuit devant nous est exigeante, mais elle est également pleine de promesses. Nous avons toutes les cartes en main pour faire briller nos clubs et notre Ligue, non seulement sur le plan sportif, mais aussi sur celui des valeurs et de l'impact social. Alors je vous demande vraiment qu'on avance ensemble, avec courage - *ça je n'en manque pas* -, détermination - *je n'en manque pas et je sais que certains d'entre vous n'en manquent pas non plus* -, pour construire demain, main dans la main, un football à l'image de l'Ile-de-France : solidaire, inclusif et visionnaire. Faisons honneur à notre passion, à nos valeurs et à cette responsabilité partagée, dont une partie que vous m'avez confiée. En tout cas, je suis à vos côtés, je l'ai toujours été, et je resterai à votre écoute. Je ne suis pas tout seul, j'ai les Secrétaires Généraux qui sont là, n'hésitez pas à les appeler. Le mieux pour les appeler, c'est entre 1h du matin et 5h. Là vous êtes sûrs de les avoir ! Et ils vous répondront puisque c'est leur boulot !

En tout cas, je suis sûr qu'ensemble, on pourra réaliser de grandes choses, on l'a déjà prouvé. Des choses qui reflètent le meilleur, le meilleur de ce que nous sommes capables d'accomplir ensemble.

Merci de m'avoir écouté - *j'ai été un peu long* - et merci pour tout.

Merci les amis.

### **III. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 04.11.2023 ET DU 05.10.2024**

Après avoir entendu les explications de Mme Sophie GERMAIN quant aux modalités du vote par boîtier électronique, les Délégués de clubs sont invités à s'exprimer sur un vote test afin de s'assurer du bon fonctionnement des boîtiers.

Il est ensuite procédé au vote pour l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 04 novembre 2023.

Le Procès-verbal de cette Assemblée Générale a été publié sur le site Internet de la Ligue (paris-idf.fff.fr) le 13 décembre 2024 et envoyé sur la messagerie officielle des clubs franciliens à cette même date. Aucune observation n'a été formulée.

Il est également précisé que des isoloirs sont présents dans la salle d'Assemblée.

**. Vote n°1 : Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 04.11.2023**

Nombre de voix exprimées : 9 920 voix

Nombre de « POUR » : 8 528 voix (soit 85,97% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 1 392 voix (soit 14,03% des voix exprimées)

**Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 04.11.2023 est approuvé.**

Il est enfin procédé au vote pour l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 05 octobre 2024.

Le Procès-verbal de cette Assemblée Générale a également été publié sur le site Internet de la Ligue (paris-idf.fff.fr) le 13 décembre 2024 et envoyé sur la messagerie officielle des clubs franciliens à cette même date. Aucune observation n'a été formulée.

**. Vote n°2 : Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 05.10.2024**

Nombre de voix exprimées : 10 225 voix

Nombre de « POUR » : 8 198 voix (soit 80,18% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 2 027 voix (soit 19,82% des voix exprimées)

**Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 05.10.2024 est approuvé.**

#### **IV. RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2023-2024**

Le Secrétaire Général, Toufik MOUKRIM, effectue une présentation synthétique des faits marquants de la saison 2023-2024.

##### **Les chiffres remarquables**

- Au titre de la saison 2023-2024, la Ligue a atteint un nouveau record avec 327 737 licenciés.
- Le 8<sup>ème</sup> record de licenciés sur la période [2012 ; 2024].
- La Ligue a contribué à près de 30% à l'augmentation des licenciés au niveau national sur cette période [2012 ; 2024].
- La Ligue est la 1<sup>ère</sup> Ligue au classement des Ligues en fonction du nombre de licenciés devant les Ligues AUVERGNE RHÔNE ALPES et HAUTS-DE-FRANCE.
- Avec 24 020 licenciées, le Football Féminin Libre enregistre un nouveau record au 30 juin 2024, soit une augmentation de 351% sur la période [2012 ; 2024].  
Cette variation a été accompagnée d'une inversion de la pyramide des âges du Football Féminin qui lui permet maintenant d'avoir une base solide.  
Ce rajeunissement de la population des pratiquantes se traduit notamment par une augmentation de 486,2% des effectifs du Football d'Animation Féminin Libre sur la période.

- Le Futsal a quant à lui accueilli 8 796 licenciés supplémentaires sur la période [2012 ; 2024], ce qui représente un taux de croissance des effectifs de 233%.  
Avec cette croissance, le Futsal francilien a contribué à plus d'un tiers à l'augmentation du nombre de licenciés Futsal sur le territoire national.
- Au 30 juin 2024, la Ligue compte 2 642 arbitres, ce qui constitue un nouveau record sur la période de référence [2012 ; 2024].  
Il est cependant observé que la proportion de renouvellements dans l'effectif total a diminué en 10 ans tandis que celle des nouvelles licences a augmenté.  
Fort de ce constat, et par suite d'une large consultation des acteurs directement impliqués dans la gestion de l'arbitrage, le Comité Directeur de Ligue a adopté un plan régional de développement de l'arbitrage dont les effets sont espérés sur les saisons à venir.

### **Les projets de développement / Les nouvelles pratiques proposées**

- La mise en œuvre du Plan Régional de Prévention et de Lutte contre les VSS avec notamment la réalisation d'un guide pratique à destination des dirigeants de clubs.
- La création du Collège des Actrices du Football dans le cadre du Plan Régional de Féminisation.
- L'élargissement du catalogue de pratiques proposées avec le efoot, le Futnet, le Beach Soccer, et le Foot en marchant.

Ces nouveaux projets participent activement à la croissance de la Ligue et contribuent à son rayonnement.

En conclusion, il est souligné que la croissance constante des effectifs de la Ligue démontre la pertinence du projet sportif, social et éducatif porté par le Comité Directeur de Ligue.

### **Le Département Technique**

Ali MOUCER fait un focus sur les faits marquants de la saison 2023-2024 pour ce qui concerne les dossiers prioritaires du Département Technique :

- La formation des éducateurs

Il expose les conséquences de la nouvelle réforme de la formation aux termes desquelles la Ligue doit réduire le nombre de stagiaires dans les Titres à Finalité Professionnelle alors que dans le même temps, le nombre de candidats de cette filière ne cesse d'augmenter.

Et présente ensuite les nouveaux Diplômes Fédéraux qui peuvent bénéficier d'une prise en charge via le Fonds d'Aide au Football Amateur.

- Le Plan de Performance Fédéral

L'objectif des actions du Plan de Performance Fédéral (observations de matchs, détections, brassages et stages), est d'identifier et d'accompagner les jeunes talents – garçons et filles – vers le haut niveau.

Il présente et commente quelques chiffres du football francilien afin d'illustrer sa très forte représentativité dans les 5 Championnats majeurs du football européen et dans les grandes compétitions internationales.

Il est ainsi relevé que :

- . Dans les 5 Championnats majeurs du football européen, 197 joueurs sous contrat ont évolué dans un club francilien au cours de leur formation tandis que la région de Sao Paulo (Brésil), 2<sup>ème</sup> région la plus représentée, ne présente « que » 38 joueurs.
- . 36 joueurs ayant évolué dans un club francilien au cours de leur formation, représentant 11 sélections, ont participé à la Coupe d'Afrique des Nations 2024 en Côte d'Ivoire.

Le Président rend ensuite un hommage appuyé à Ali MOUCER qui quitte son poste de DTR au sein de la Ligue pour rejoindre la Fédération Algérienne de Football en qualité de DTN.

Après ces différentes présentations, l'Assemblée procède au vote du rapport moral de la saison 2023-2024.

**. Vote n°3 : Approbation du rapport moral de la saison 2023-2024**

Nombre de voix exprimées : 10 220 voix

Nombre de « POUR » : 8 668 voix (soit 84,81% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 1 552 voix (soit 15,19% des voix exprimées)

**Le rapport moral de la saison 2023-2024 est approuvé.**

## V. RAPPORTS FINANCIERS

### Présentation du rapport du Trésorier

M. Daniel VIARD, Trésorier de la Ligue, présente et commente successivement les produits et les charges d'exploitation au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024.

Il détaille ensuite les versements effectués par la Ligue à des tiers (Districts / FFF / Assurance Licences / Clubs), lesquels s'élèvent à 6 217 830 € pour la saison 2023-2024 et représentent 51% des produits d'exploitation.

Et souligne que :

. Une partie des subventions reçues de la FFF est reversée aux Districts ainsi qu'une partie des produits issus des licences, des droits à changement de club, des cotisations et engagements et des produits de la formation.

Ce qui représente 3 983 375 € de reversements aux Districts sur l'exercice.

. Une partie des produits sur licences, droits à changement de club, cotisations et produits de la formation sont également reversés à la FFF.

Ce qui représente 1 175 692 € sur l'exercice.

. La part de l'assurance compris dans le prix des licences est reversée intégralement à la compagnie d'assurance.

Ce qui représente 680 559 € sur l'exercice.

. Les parts Ligue sur les licences « Dirigeant », sur les licences « Encadrement Technique », et sur les cotisations, et les droits d'engagement dans les Championnats Régionaux ont été reversés aux clubs.

Ce qui représente 378 204 € sur l'exercice.

Enfin, il présente la part de ces versements dans les produits et charges d'exploitation, ce qui permet de relever que les produits dont dispose réellement la Ligue - c'est-à-dire les produits nets de reversements – s'élèvent en réalité à 6 213 K€ et que ses charges réelles de fonctionnement - c'est-à-dire celles après reversements - sont de 6 068 K€.

### Présentation des Comptes clos le 30 juin 2024

En complément des éléments communiqués par le Trésorier, M. Thomas DESCAMPS, Expert-Comptable (cabinet KPMG), effectue ensuite une présentation détaillée (*i*) des Comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024 - *lesquels font apparaître un total de produits de 13 105 K€ et un total de charges de 12 511 K€, soit un résultat de 594 K€ et un total du Bilan de 20 158 K€* - et (*ii*) du tableau de variation des flux de trésorerie sur ledit exercice.

### **Intervention de M. Jean-Laurent BRACIEUX, Commissaire aux comptes**

#### **Le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

En conclusion des contrôles effectués conformément aux normes d'exercice de la profession, M. BRACIEUX certifie que les comptes annuels présentés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association au 30 juin 2024.

#### **Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

M. BRACIEUX rappelle que la convention relative à la rémunération de membres du Comité de Direction de la Ligue – telle que prévue à l'article 28 des Statuts de la Ligue –, conclue au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024.

Après avoir entendu les explications et précisions du Trésorier Général et de l'Expert-Comptable de la Ligue, et après présentation des rapports du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée procède aux votes relatifs aux rapports financiers.

**. Vote n°4 : Approbation du rapport financier, du Bilan et du Compte de résultat arrêtés au 30 juin 2024**

Nombre de voix exprimées : 10 278 voix

Nombre de « POUR » : 7 996 voix (soit 77,80% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 2 282 voix (soit 22,20% des voix exprimées)

**Le rapport financier, le Bilan et le Compte de résultat arrêtés au 30 juin 2024 sont approuvés.**

**. Vote n°5 : Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024, soit 594 469 €, aux postes « Autres réserves - Réserve Centre Technique Régional » pour un montant de 400 000 € et « Report à nouveau » pour un montant de 194 469 €**

Nombre de voix exprimées : 10 291 voix

Nombre de « POUR » : 7 506 voix (soit 72,94% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 2 785 voix (soit 27,06% des voix exprimées)

**Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024, soit 594 469 €, est affecté aux postes « Autres réserves - Réserve Centre Technique Régional » pour un montant de 400 000 € et « Report à nouveau » pour un montant de 194 469 €.**

### **Présentation des Budgets prévisionnels 2024-2025 réactualisé et 2025-2026**

Mme Sophie GERMAIN, Directrice Générale, présente et commente les différents postes du Budget prévisionnel 2024-2025 réactualisé, et explique leur variation (étant précisé que la réactualisation a été effectuée au regard du réalisé de l'exercice 2023-2024).

Ce Budget prévisionnel 2024-2025 réactualisé fait apparaître un total des produits de 12 610 K€ et un total des charges de 12 121 K€.

S'agissant du Budget prévisionnel 2025-2026, elle rappelle qu'il a été établi sur la base d'une augmentation de 2% du Budget prévisionnel 2024-2025 réajusté, et qu'il fera l'objet d'une réactualisation au regard des Comptes clos le 30 juin 2025.

. **Vote n°6** : Approbation du budget prévisionnel 2024-2025 réactualisé

Nombre de voix exprimées : 10 063 voix

Nombre de « POUR » : 8 143 voix (soit 80,92% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 1 920 voix (soit 19,08% des voix exprimées)

**Le budget prévisionnel 2024-2025 réactualisé est approuvé.**

. **Vote n°7** : Approbation du budget prévisionnel 2025-2026

Nombre de voix exprimées : 9 839 voix

Nombre de « POUR » : 7 832 voix (soit 79,60% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 2 007 voix (soit 20,40% des voix exprimées)

**Le budget prévisionnel 2025-2026 est approuvé.**

**Désignation pour six (6) ans (à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025) de M. Jean-Laurent BRACIEUX (titulaire) et M. Francis CHARTIER (suppléant) en qualité de Commissaires aux Comptes**

Le mandat de M. Jean-Laurent BRACIEUX arrivant à échéance le 30 juin 2025, et en application des dispositions des Statuts de la Ligue, l'Assemblée doit désigner pour six saisons un Commissaire aux comptes et son suppléant choisis sur la liste mentionnée à l'article L.822-1 du Code de Commerce.

. **Vote n°8** : Désignation pour six (6) ans (à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025) de M. Jean-Laurent BRACIEUX (titulaire) et M. Francis CHARTIER (suppléant) en qualité de Commissaires aux Comptes

Nombre de voix exprimées : 9 879 voix

Nombre de « POUR » : 8 192 voix (soit 82,92% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 1 687 voix (soit 17,08% des voix exprimées)

**M. Jean-Laurent BRACIEUX (titulaire) et M. Francis CHARTIER (suppléant) sont désignés en qualité de Commissaire aux Comptes de la Ligue pour six (6) ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025.**

## **VI. PRESENTATION DES MODIFICATIONS AUX STATUTS DE LA LIGUE**

M. Olivier BIRON, Directeur Général Adjoint, présente et commente les modifications aux Statuts de la Ligue résultant des dispositions votées par l'Assemblée Fédérale du 16 décembre 2023, du 08 juin 2024 et du 14 décembre 2024, lesquelles modifications ont été communiquées aux clubs avec la convocation pour la présente Assemblée.

## **VII. PRESENTATION DU PROJET D'EVOLUTION DES CHAMPIONNATS U17, U15 F et U18 F**

M. Michaël MAURY, Directeur Général Adjoint, présente et commente le projet d'évolution des Championnats U17, U15 F et U18 F, lequel prévoit la réduction du nombre d'équipes évoluant

au niveau régional dans chacun de ces Championnats afin de favoriser la création d'une offre de pratique de proximité par les Districts.

Il rappelle le contexte dans lequel s'inscrit ce projet – *en détaillant notamment l'évolution de la pratique et du nombre d'équipes engagées* –, et explique les modalités pour atteindre à la nouvelle structure de Championnat envisagée.

## VIII. ELECTIONS DE MEMBRES DE LA DELEGATION DE LA LIGUE AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LA F.F.F. – MANDATURE 2024-2028

En l'absence de candidature, l'Assemblée Générale du 05 octobre 2024 n'avait pas pu procéder à l'élection des membres de la délégation de la Ligue aux Assemblées de la F.F.F. pour la mandature 2024-2028 au titre des Présidents des Districts de la SEINE-SAINT-DENIS et du VAL DE MARNE. La situation ayant été régularisée, l'Assemblée procède à l'élection de ces derniers.

. **Votes n°9 et 10** : Election de membres de la délégation de la Ligue aux Assemblées de la F.F.F. – Mandature 2024-2028 - 1er tour

### Au titre de Président de District

#### District 93

Titulaire : Ahmed HADEF – Suppléante : Nabila ZAOUAK

Nombre de voix exprimées : 9 828 voix

Nombre de « POUR » : 8 159 voix (soit 83,02% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 1 669 voix (soit 16,98% des voix exprimées)

**M. Ahmed HADEF (titulaire) et Mme Nabila ZAOUAK (suppléante) sont élus.**

#### District 94

Titulaire : Denis TURCK – Suppléant : Régis ETIENNE

Nombre de voix exprimées : 9 889 voix

Nombre de « POUR » : 8 706 voix (soit 88,04% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 1 183 voix (soit 11,96% des voix exprimées)

**M. Denis TURCK (titulaire) et M. Régis ETIENNE (suppléant) sont élus.**

## IX. QUESTIONS DIVERSES

### Questions écrites des clubs

Conformément aux indications figurant dans la convocation, les membres de l'Assemblée Générale avaient la possibilité de poser des questions écrites à portée générale afin qu'elles soient abordées dans ce point de l'ordre du jour.

Une seule question écrite est parvenue à la Ligue dans les délais prévus, celle-ci ayant été formulée par l'AS BUCHELOISE. Aucun représentant du club n'étant présent à l'Assemblée pour soutenir la question – *laquelle portait sur l'utilisation des fonds de la Ligue* –, il n'est pas apporté de réponse en séance, étant souligné que les différentes présentations effectuées dans le point « Rapports financiers » permettaient d'apporter des éléments de réponse à la question posée.

**Questions diverses en séance**

La parole est donnée aux membres de l'Assemblée qui souhaiteraient aborder un sujet et/ou poser une question à portée générale.

**C. KOUASSI (FLAMBOYANTS DE VILLEPINTE)**

Demande des précisions quant à l'organisation de la Coupe Inter-DOM pour la saison en cours.

Le Président et le Secrétaire Général confirment que l'existence de la Coupe Inter DOM n'est pas remise en cause, et précisent qu'une réflexion sur l'évolution et l'organisation de cette épreuve est en cours.

**C. DERACHE (NICOLAITE DE CHAILLOT)**

Accompagnement des instances dans la recherche de terrains afin de favoriser l'accueil de nouveaux licenciés.

Il est rappelé que le Fonds d'Aide au Football Amateur permet d'accompagner financièrement les propriétaires d'installations sportives dans la création, la réhabilitation, ou la sécurisation d'installations sportives (terrains, vestiaires, etc.).

Au-delà de ce dispositif qui est unique pour une Fédération sportive, la Ligue ou le District peut échanger avec les élus locaux pour les sensibiliser sur la nécessité de créer de nouvelles installations, étant souligné que sur certains territoires urbanisés, la création de terrain est très complexe.

**J. ELOUNDU (AS DU MBOA)**

Partage les difficultés rencontrées par son club pour l'obtention de créneaux et les conséquences sportives que cela a pu engendrer pour le club (perte d'un match par forfait).

Le cas exposé s'étant produit sur un Championnat Départemental, le club est invité à se rapprocher de son District pour aborder cette question.

**Tirage au sort des quarts et demi-finales de la Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF Seniors**

En clôture de cette Assemblée, il est procédé au tirage au sort des quarts et demi-finales de la Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF Seniors dont les rencontres sont programmées respectivement le 16 février 2025 et le 23 mars 2025.

Aucun autre point ne figurant à l'ordre du jour, le Président clôt l'Assemblée.